



Module 3 : Droits de l'enfant et le système judiciaire suisse

Introduction au module :

1. Vidéo d'introduction (principaux résultats de l'apprentissage)
2. Article(s) correspondant(s) du CDE
3. Observation(s) générale(s) correspondante(s)
4. Observations finales/recommandations sur le sujet pour la Suisse

3.1. Les droits de l'enfant et le système de justice pénale

- 3.1.1. Le cadre international de la justice pénale
- 3.1.2. Droit pénal des mineurs (DPMin) : Droit pénal des mineurs / Procédure pénale des mineurs
- 3.1.3. Etat des lieux de la délinquance juvénile

3.2. Alternative à la justice pénale

- 3.2.1. La justice restaurative
- 3.2.2. Médiation pénale
- 3.2.3. Le cerveau des adolescents : un travail en cours : comment les traiter au tribunal

3.3. Les droits de l'enfant et la justice civile

- 3.3.1. Controverse bien de l'enfant et intérêt supérieur de l'enfant
- 3.3.2. Nouvelles approches pour prendre en compte l'enfant dans les procédures civile, quid du consensus parental ?
- 3.3.3. Développements législatifs récents concernant les familles LGBTIQ

3.4. L'audition et la représentation de l'enfant dans les procédures judiciaires

- 3.4.1. Le droit de l'enfant de participer aux procédures judiciaires et administratives
- 3.4.2. Le droit de l'enfant à une représentation légale
- 3.4.3. L'audition de l'enfant dans la procédure d'asile